

REFORME
DU COLLEGE
2016

REUNIONITE
FORMATAGE

NOTRE REFUS COLLECTIF

Nous, personnels du collège soussigné-e-s

Collège Charles de Gaulle - Lille

A M. le Recteur de l'Académie de Lille
Sous le couvert du chef d'établissement du collège

Monsieur le Recteur,

vous proposez à nous une formation pour laquelle nous ne sommes pas volontaires, et qui vise à nous faire accepter une réforme du collège que nous rejetons encore et toujours.

Destinée pour entrer dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui, loin d'apporter des ressources supplémentaires à notre établissement, sont retranchés des horaires disciplinaires et justifient la suppression de la plupart des enseignements facultatifs (latin, bilangues, euro, DP3) dans un contexte d'insécurité budgétaire.

Vous nous forcez à formuler sous la pression des choix quant à la répartition de la « dotation à disposition », qui vise à mettre en concurrence les personnels, alors que la dotation globale (DGH) ne sera connue qu'en janvier, et qu'il est de la compétence exclusive du Conseil d'Administration d'en décider.

Nous constatons que les formations se déroulent, en totalité ou en partie, en dehors de nos horaires de service.

Nous refusons l'alourdissement insupportable de notre charge travail, ainsi que toute injonction administrative à produire des projets dans le but d'entamer notre liberté pédagogique, et ne donnons pas notre accord pour participer à des réunions ou actions de formation organisées à l'initiative de l'administration, en dehors de nos horaires de service tels que portés à notre emploi du temps hebdomadaire, conformément aux dispositions du décret 2007-1470.

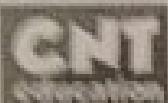


Adéquat



CGT

snes



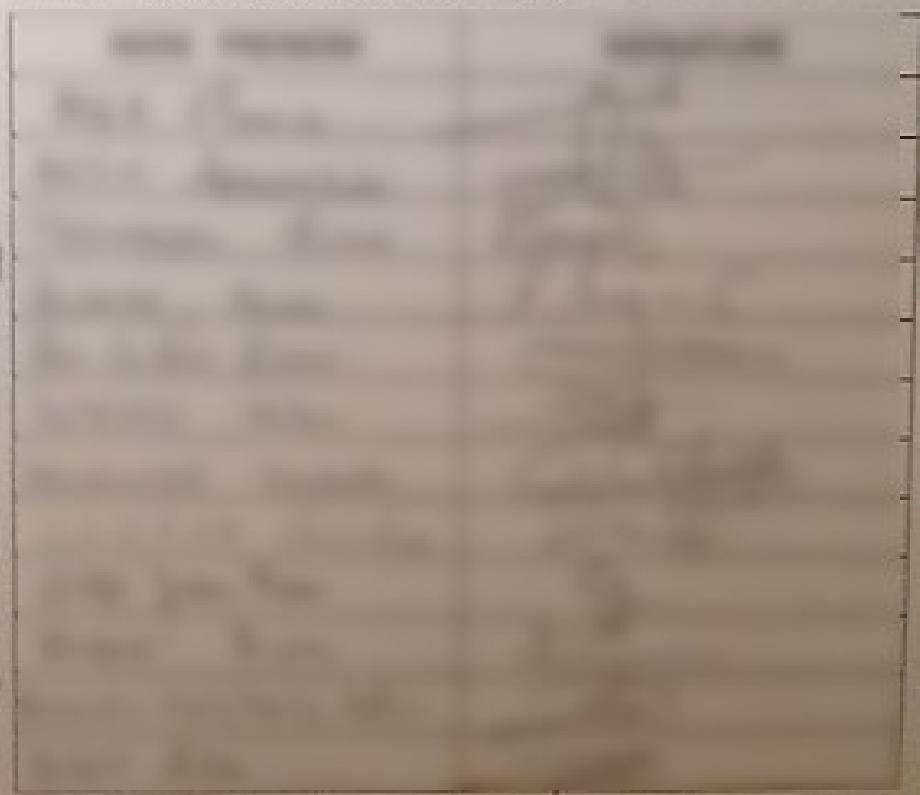
CNT
Education



FO



SNECMA



REFORME DU COLLEGE 2016

REUNIONITE FORMATAGE

NOTRE REFUS COLLECTIF

Nous, personnels du collège nous signons :

Park Hill Inn, Village Agency.

A M. le Recteur de l'Académie de Lille
Sous couvert du chef d'établissement du collège

Monitors in Research

- convoqué-e-s à une formation pour laquelle nous ne sommes pas volontaires, et qui vise à nous faire accepter une réforme du collège que nous rejetons encore et toujours, sollicités pour entrer dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui, loin d'apporter de moyens supplémentaires à notre établissement, sont retranchés des horaires disciplinaires et justifient la suppression de la plupart des enseignements facultatifs (latin, bilangues, euro, DP3) dans un contexte d'austérité budgétaire.
 - appelés à formuler sous la pression des choix quant à la répartition de la « dotation à disposition », qui vise à mettre en concurrence les personnels, alors que la dotation globale (DGH) ne sera connue qu'en janvier, et qu'il est de la compétence exclusive du Conseil d'Administration d'établissement.

Nous constatons que les formations se déroulent, en totalité ou en partie, en dehors de nos horaires de service.

Nous refusons l'alourdissement insupportable de notre charge travail, ainsi que toute injonction administrative à produire des projets dans le but d'entamer notre liberté pédagogique, et ne donnons pas notre accord pour participer à des réunions ou actions de formation organisées à l'initiative de l'administration, en dehors de nos horaires de service tels que portés à notre emploi du temps hebdomadaire, conformément aux dispositions du décret 2007-1470.